



04-07 > NOUVEAU CO  
**La fin du  
gros œuvre**

03 > JUMELAGE  
**40 ans entre Mex et  
Saint-Alban-les-Eaux**

12 > DÉCHETTERIE  
**Nouveaux  
horaires**

## EDITORIAL

# Des panneaux indicateurs

Vous découvrirez dans les pages de ce numéro des informations supplémentaires sur les panneaux photovoltaïques que la Commune entend installer sur le toit du nouveau CO en collaboration avec la SEIC SA. C'est l'occasion d'évoquer certaines questions relatives à la provenance de notre électricité.

En se lançant dans la production d'énergie solaire, la Commune de Saint-Maurice opte pour une source d'électricité prometteuse pour l'avenir, pour une technologie performante et pour un type d'énergie en plein essor. Elle choisit également de procéder à un investissement qui aura un impact sans doute positif sur l'image de son service industriel et qui rappelle qu'en Agaune aussi on bénéficie d'un ensoleillement intéressant.

Mais si l'installation de panneaux solaires sur le toit du nouveau CO constitue un projet d'une certaine envergure, il ne faut pas perdre de vue que la production électrique de la nouvelle centrale ne représentera qu'un peu plus d'un pourcent de la consommation totale du réseau agaunois. Cette seule information suffit à comprendre qu'il sera extrêmement difficile de se

passer de l'énergie d'origine nucléaire en tablant uniquement sur la hausse de la production d'énergies renouvelables. L'objectif est louable mais le chemin pour y parvenir est encore long.

Si l'énergie solaire est à la mode, si elle constitue un type de production d'énergie à développer sans doute plus largement, il ne faut pas non plus tomber dans l'euphorie et perdre de vue que l'accroissement des surfaces dévolues à l'énergie d'origine photovoltaïque soulève de nombreuses questions, par exemple en termes de protection du patrimoine et du paysage. De plus, il n'est pas certain que l'on puisse parler de développement durable lorsque l'on importe des panneaux solaires depuis la Chine.

On le voit, les nouveaux panneaux solaires ne devraient pas alimenter seulement notre réseau électrique, mais également nos débats et nos réflexions. Une chose est sûre toutefois, ces panneaux doivent nous montrer la voie à suivre, celle des énergies renouvelables.

Damien Revaz  
Président de la Municipalité

## INFORMATIONS

30 ans du Centre sportif scolaire .....	2
Cours de français.....	3
Valaisroule : tous à vélo ! .....	8
Accompagnement mère-enfant .....	10
13e rassemblement des Saint-Maurice ...	11
La Dzèbe : 20 ans en 2014 ! .....	14

## VIE LOCALE

100 du PLR de St-Maurice le 26 octobre 2013 .....	7
Défis du Jubilé .....	10
Challenge Fusion .....	13
Portrait d'Emmanuel Allaz .....	13

## ENVIRONNEMENT

Raccordement de la STEP de Mex .....	12
--------------------------------------	----

## OFFICIEL

Installation photovoltaïque sur la toiture du nouveau CO .....	9
---	---

## CONSEIL MUNICIPAL

Extraits des décisions .....	15-16
Diplômés agaunois.....	16

## CENTRE SPORTIF SCOLAIRE DE ST-MAURICE

**30 ANS PLUS TARD...**

Gladys Siegfried  
Conseillère municipale

Voici bientôt 30 ans,  
le 22 septembre 1983,  
la population de St-Maurice  
inaugurait le nouveau  
Centre Sportif.



St-Maurice,  
le 22 septembre 1983

Il est resté un souvenir : des remerciements et des promesses adressées par des jeunes de St-Maurice à l'initiative de M. Laurent Vannay. Ce texte, reproduit ci-contre, muni des signatures des enfants de la classe de 6ème A de cette année 1983, est toujours affiché sur les murs de la piscine.

30 ans plus tard, le centre sportif porte bien les années et pour fêter son anniversaire il vous invite à une journée « portes ouvertes » le **samedi 5 octobre 2013 dès 10h00.**

L'entrée à la piscine sera gratuite et des jeux seront aménagés dans le bassin. Une découverte de la gym aquatique sera proposée aux plus grands en fin de matinée. Vous pourrez visiter le centre et suivre une visite guidée de l'impressionnante machinerie au sous-sol, vous divertir dans la salle de sport avec le BBC Agaune et dans le dojo avec le Judo-Club. Ces sociétés vous proposeront un petit défi amical pour pimenter votre visite !

La buvette vous proposera un repas à midi et tous les participants à au moins 3 défis pourront prendre part à un tirage au sort en fin de journée pour remporter l'un des prix ou abonnements proposés. A 17h00, une partie officielle permettra de récompenser de fidèles adeptes de notre piscine et les enfants qui ont participé au concours de dessin en juin.

Vous pourrez ainsi constater que même si les promesses de 1983 ne sont pas toutes tenues ou toujours d'actualité, le centre sportif est toujours bien fréquenté et que son cœur bat au rythme de la jeunesse de notre ville.

*La jeunesse de St-Maurice  
Aux autorités et à toute la population  
A l'occasion de l'inauguration du nouveau centre sportif*

*Nous avons le plaisir et l'honneur de représenter toute la jeunesse. Conscients de nos responsabilités, nous avons décidé de mener une enquête auprès de nos camarades. Bien entendu, le nouveau centre sportif est accueilli avec beaucoup d'enthousiasme et d'impatience. Les jeunes sont fiers de la confiance que vous leur témoignez.*

*En leur remettant ce splendide bâtiment, et chaque classe d'âge nous a chargés de vous faire part de ses bonnes résolutions :*

- les 4-5 ans promettent de ne pas « faire pipi » dans l'eau de la piscine si ce n'est qu'en cas d'extrême urgence et de ne jamais emmener leurs poissons rouges pour une promenade dans le grand bassin*
- les 6-7 ans promettent de ne pas faire le sous-marin pendant plus de trois minutes pour épater les plus grands et ne jamais jeter leurs « chicklets » sur le sol ou dans le sac de sport de leurs camarades*
- les 8-9 ans promettent de ne pas employer les fœhns des vestiaires pour sécher les poils de leurs chiens et de ne jamais salir les poubelles pour que le concierge ait assez de travail*
- les 10-12 ans promettent de ne jamais oublier, pour se baigner, leur bonnet et leur costume de bain et de veiller à ce qu'il y ait toujours plus d'eau dans la piscine que dans les vestiaires*
- les 12-15 ans et les plus grands promettent de ne pas se prendre pour des « stars » quand ils seront sur la scène et de ne jamais se tromper de vestiaires*
- Avec les 15-16 ans, ils promettent encore de ne pas confondre les gradins de la salle avec les plongeurs de la piscine et ils garantissent qu'ils boiront plus volontiers un verre à la buvette que des tasses à la piscine.*

*Nous espérons que toutes ces belles promesses prouvent combien nous vous sommes reconnaissants. Nous disons un grand MERCI aux autorités communales, à toute la population ainsi qu'à tous ceux qui ont travaillé à la réalisation de cette œuvre. Grâce à vous, Saint-Maurice a enfin sa piscine et sa salle polyvalente de l'an 2000, son architecture futuriste s'accordera très bien avec notre projet de « base spatiale agaunoise » !*

*Au nom de la jeunesse agaunoise et de la population de Saint-Maurice, la classe de  
Laurent Vannay*

## INTÉGRATION

**COURS DE FRANÇAIS**

La commune propose des cours de français à toute personne étrangère, arrivée à Saint-Maurice récemment ou non, désireuse d'apprendre ou d'améliorer son français.

Rappelons que la maîtrise du français parlé est exigée pour l'obtention de la naturalisation et que l'intégration en Suisse passe par la capacité de comprendre et de s'exprimer dans la langue du pays.

Les cours suivants sont proposés et animés par Mme Dominique Devanthéry, formatrice en Français langue étrangère et en alphabétisation :

**Cours avancés**

Tous les lundis de 15h00 à 16h30  
jeudis de 19h30 à 21h00

**Cours débutants**

Tous les jeudis de 14h00 à 15h30  
vendredis de 19h30 à 21h00

**Début des cours le lundi 26 août**

Inscription possible tout au long de l'année

**Lieu :** Cercle des loisirs (à côté du bureau de la police municipale)

Prix : CHF 70.-

Renseignements : 024 486 60 60



**TRANSPORT GRATUIT**  
**CAR POSTAL**  
**DIMANCHE 29 SEPTEMBRE**

**Saint-Maurice > Mex**  
**départ Place de la Gare :**  
08.35 / 09.35 / 10.35 / 13.35

**Mex > Saint-Maurice**  
**départ Place du Village :**  
13.00 / 16.00 / 17.55

## MEX ET SAINT-ALBAN-LES-EAUX

**40 ANS DE JUMELAGE !**

Madeline Heiniger  
Conseillère municipale

En juillet 1973, Pierre Dufour, Maire de St-Alban-les-Eaux (Loire), et Roland Gex, Président de Mex, signaient la charte du jumelage de leurs communes.



L'initiative avait été prise par le comité des fêtes de St-Alban-les-Eaux, qui cherchait à se jumeler avec un village suisse du Haut-lac. Il s'adressa ainsi à l'Association des sociétés de Développement du Léman aux Dents du Midi présidée alors par M. Werner Antoni, chef de l'office du tourisme de Monthey. La demande, transmise aux diverses sociétés de développement, dont celle de Mex, y trouva bon accueil.

La décision de l'administration communale de Mex fut prise lors de sa séance du 22 mai 1973 et formulait ainsi les buts recherchés : « créer avec une commune de mentalité différente de la nôtre des contacts propres à élargir nos propres conceptions » ; « étendre l'éventail des moyens dont dispose notre commune dans sa lutte pour sa survie, notamment par une publicité plus étendue ».

Les fêtes dans les deux villages, l'accueil chez l'habitant et les divers échanges organisés ont permis de développer des liens personnels jusqu'à aujourd'hui.

**PROGRAMME DES FESTIVITÉS DU 40<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE****Samedi 28 septembre**

- 13h00 Accueil des jumeaux à Saint-Maurice, collation dans le jardin de la Tuilerie
- 14h00 Visite guidée de Saint-Maurice proposée à nos invités
- 15h30 Départ en car pour Mex, accueil dans les familles-hôtes
- 16h30 Désalpe suivie d'un apéritif champêtre au couvert du Câble
- 19h00 Repas à la Corniche, musique et bar

**Dimanche 29 septembre (bus gratuit, voir ci-contre)**

- 10h00 Messe à la chapelle de Mex avec le Chœur mixte, procession de la Saint Florentin
- 11h15 Vin d'honneur et allocutions officielles
- 12h30 Fête au village : marché du terroir, expo photos, pain du four Al'pain, « Assiette du jumelage » à l'Armailli et Fait Mex'son, grillades de la Société du village, raclette des Planets.
- 17h00 Départ des Saint-Albanais

Renseignements auprès de la commission communale du jumelage :  
Madeline Heiniger, Annick Barman et Diane Richard

*Avec la participation des bourgeoisies de Mex et St-Maurice, de la Société du village de Mex et de l'Abbaye de Saint-Maurice*

## NOUVEAU CO / EPP-A / ESPACES CULTURELS ET SPORTIFS

**LA FIN DU GROS-ŒUVRE**

Les travaux de gros-oeuvre sont achevés, les maîtres de l'ouvrage (MO), architectes et mandataires avancent tambour battant dans la conduite du projet. L'étape des finitions a débuté, impliquant des choix et décisions importants.



Philippe Dubois  
Conseiller municipal  
Président de la  
Commission de  
construction

Selon le planning établi, les travaux de gros-oeuvre se sont terminés en août 2013. Le consortium Echenard & Dénériaz SA, adjudicataire des travaux de construction de la structure en béton de l'ouvrage, a réalisé un excellent travail, qui respecte les hautes exigences statiques (Grandes portées, normes parasismiques, voiles en béton) et esthétiques (1'500 m<sup>2</sup> de parois en bétons apparents) fixées par les architectes et les ingénieurs du bureau Kurmann & Cretton SA.

En parallèle, les entreprises d'électricité, sanitaire, chauffage, ventilation, chape, vitrage et serrurerie, plâtriers, façades

préfabriquées, étancheurs, etc. ont également été actives sur le chantier. Il y a lieu de remercier leurs directions et collaborateurs, ainsi que tous les mandataires qui ont travaillé sur cet ouvrage.

Le bureau d'architectes Graeme Mann et Patricia Capua Mann (MCM) et leurs collaborateurs, sous la responsabilité de l'architecte Thomas Wegener a contribué au succès de la réalisation de cette première étape, tout en entretenant des relations harmonieuses avec les MO et la commission de construction. Un grand merci à eux également.

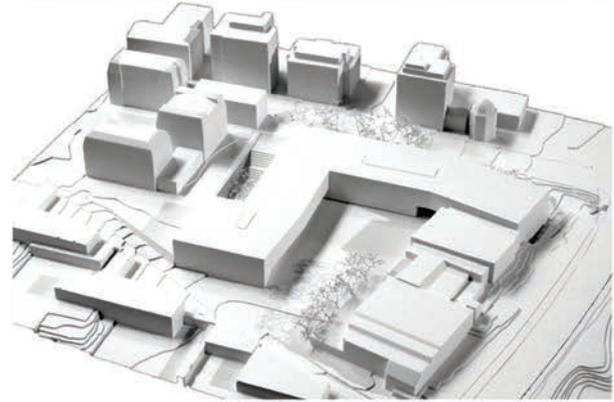
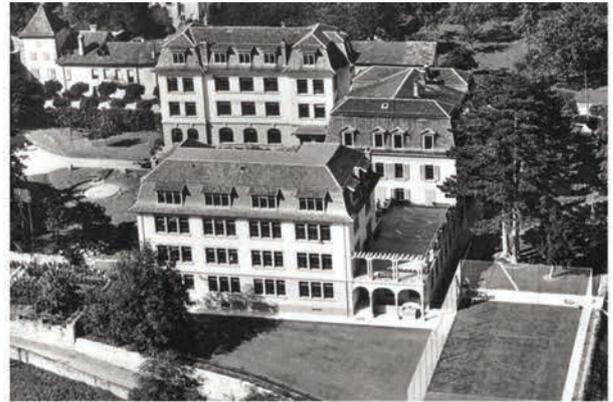
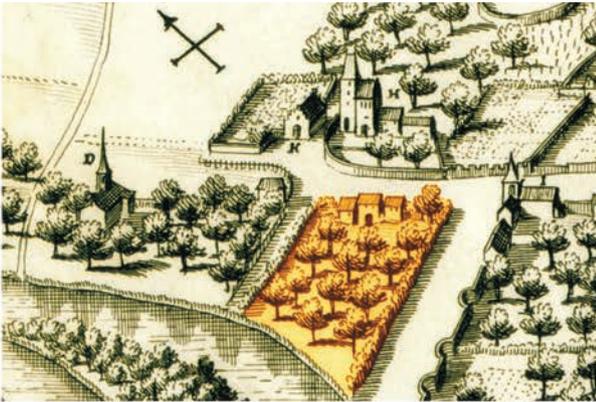
Durant les 3 derniers mois, les MO, architectes et la direction des travaux ont finalisé les choix des matériaux pour les sols, parois, plafonds et menuiseries fixes. De nombreuses variantes ont été étudiées et au final les MO ont pu adjuger 19 lots de travaux pour un total de près de 7 millions de francs, dont la moitié à des entreprises valaisannes. La priorité a été donnée à l'esthétique et à la durabilité, toujours dans un contexte de contrôle serré des coûts.

## ADJUDICATIONS DE MAI A AOUT 2013



CFC	Description	Montant TTC	Entreprise	Lieu
271-285	Plâtrerie-peinture	895'017.75	Riedo & Fils SA	Villars/Glâne (FR)
271	Obturations coupe-feu	71'018.55	Fire System SA	Martigny (VS)
272	Rideaux fermeture réfectoire	18'360.00	Rieder Systems SA	Puidoux (VD)
273	Menuiserie portes	755'872.90	Dubosson & Martenet Sàrl	St-Maurice (VS)
273	Menuiserie armoires et casiers	1'366'551.60	Chatelet SA	Monthey (VS)
273	Menuiserie courante	240'106.70	Buchard SA + Dénériaz SA + Astori Frères SA	Martigny (VS)
273	Menuiserie salle de spectacle	313'034.65	Buchard SA + Dénériaz SA + Astori Frères SA	Martigny (VS)
273	Menuiserie vitrages	197'267.65	Delta SA	Lonay (VD)
273	Menuiserie sale de sport	582'436.30	Lambda SA	Sion (VS)
281.1	Sols résine	145'803.60	Moll SA	Baulmes (VD)
281.1	Faux-planchers techniques	27'102.60	Lenzlinger SA	Bernex (GE)
281.1	Sols circulations Duratex	723'684.58	Walo Bertschinger SA	St-Sulpice (VD)
281.7	Parquets salles de classes	420'213.60	Tapis Jordan SA	Monthey (VS)
283	Faux-plafonds métal extérieurs	260'927.50	Rabo Sàrl	Renens (VD)
283	Faux-plafonds plâtre et métal	307'601.45	Rabo Sàrl	Renens (VD)
350	Equipements salles de sciences	55'987.70	Renggli AG	Rotkreuz (ZG)
900	Equipements travaux manuels	178'207.65	Wettstein AG	Ermatingen (TG)
901	Mur de grimpe	41'271.10	René Pavillard Sàrl	Leysin (VD)
902	Tableaux interactifs Smartboard	327'175.20	Technicongrès Martano SA	Fontanivent (VD)

## LE QUARTIER DE LA TUILERIE ET DES COMPLEXES SCOLAIRES, UNE BELLE ÉVOLUTION ET UNE BONNE INTÉGRATION



De gauche à droite et de haut en bas : 1. L'emplacement de la Tuilerie sur la gravure de Mérian en 1654 (Jean-Pierre Coutaz) 2. La Tuilerie en 1920 (Jean-Pierre Coutaz) 3. La Tuilerie en 1990 (Jean-Pierre Coutaz) 4. La maquette du projet lauréat du concours d'architectes (MCM) 5. L'image de synthèse du projet (MCM) 6. Plan aménagements extérieurs (MCM) 7. Les travaux de gros oeuvre terminés août 2013 (Raphaëlle Amato).

### Une large et saine collaboration

La communication avec les futurs utilisateurs scolaires et publics, instaurée dès le début du projet, se poursuit, afin que les différents espaces et leurs équipements soient en adéquation avec les exigences de fonctionnement, de partage, de qualité, de confort, de durabilité, de sécurité, tout cela dans le respect du devis général du projet, arrêté à 43.5 millions de francs, avec une marge de dépassement 10 % pour les parts du CO et de la commune de St-Maurice.

A ce stade du projet, un dépassement du devis général de l'ordre de 1% est enregistré, dont le montant correspond à la réserve pour divers et imprévus encore disponible. La gestion financière du projet est donc sous contrôle, malgré les nombreux imprévus et difficultés rencontrés au début du chantier, notamment liés à la nature du sous-sol, au cadastre sous-terrain et aux compléments ajoutés aux objets du projet par les MO.

Plusieurs séances se dérouleront avec les sociétés sportives et culturelles dès le début du mois de septembre.

La commission "Enseignement" siège à un rythme soutenu, afin d'établir les projets de règlements et directives futurs pour le fonctionnement des espaces publics, en s'assurant la collaboration des dicastères "Sports" et "Culture".

### Une gestion au quotidien

De son côté, la commission de construction n'a pas baissé la garde. Tenant des séances à un rythme effréné, elle doit encore gérer les phases suivantes avec les architectes et mandataires techniques (liste non exhaustive) :

- Etablissement des soumissions et gestion des adjudications pour les fournitures du mobilier, l'équipement informatique, les aménagements extérieurs, etc.
- Coordination avec la municipalité de St-Maurice et la SEIC qui poseront les panneaux photovoltaïques en toiture d'ici la fin décembre 2013.
- Finalisation du concept de gestion des accès et fermetures des portes, avec un système de clés intelligentes programmables, assurant la souplesse d'utilisation appropriée pour les utilisateurs scolaires et publics, la compatibilité avec d'autres systèmes électroniques de gestion, comme



*L'impressionnant volume de la salle de sport double est aujourd'hui dépourvu de son étayage.*

son utilisation pour l'enregistrement des temps de travail ou encore comme support de valeur pour la cantine scolaire, entre autres, est garantie. Grâce aux caméras de surveillance extérieures et intérieures, la sécurité des biens et des personnes sera ainsi assurée. Les cylindres des portes de la ceinture des bâtiments et des locaux contenant des équipements de valeur, seront équipés d'un système permettant de garder en mémoire la trace des ouvertures. Des choix qui devraient freiner les actes d'incivilité, utilisation abusive des locaux et autres tentatives d'effraction.

- Elaboration des budgets de fonctionnement futurs du CO régional, avec la fiduciaire Nofival SA.

- Mise en place de la propriété par étages (PPE) avec l'Etat du Valais et rédaction de son règlement, en collaboration avec Me Jean-Paul Duroux.

- Conceptualisation finale de la gestion de la conciergerie, des installations tech-

niques, du fonctionnement et de l'entretien des bâtiments. A ces fins, le CO régional a accepté de se raccorder au nouveau concept centralisé de la municipalité de St-Maurice, qui engagera un intendant de conciergerie d'ici au début 2014.

La commission scolaire régionale élaborera d'ici à fin 2013 le cahier des charges de l'appel d'offres pour la gérance de la cantine scolaire, qui devra pouvoir produire jusqu'à 600 repas sur le temps de midi.

En avant pour cette dernière phase de travaux, qui verra jusqu'à 150 collaborateurs des entreprises adjudicataires sur le chantier pour le second-oeuvre. Avec nos partenaires de l'Etat du Valais et de la commune de St-Maurice, nous nous réjouissons de conduire cet important projet pour le district, la ville de St-Maurice et le Bas-Valais, avec l'objectif d'une mise à disposition des locaux dès la rentrée scolaire d'août 2014.



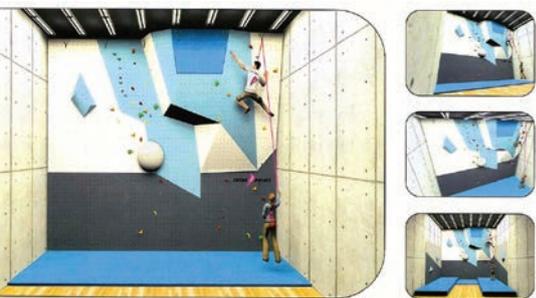
*Sur la place de fête couverte, les coffrages céderont bientôt leur place aux manifestations agaunoises.*



Vue d'une zone de salles de classes avant cloisonnement



Image de synthèse d'une future loge de la salle de spectacle.



Images de synthèse de l'aménagement du mur de grimpe.



Dans un an, la vision des élèves depuis les salles de classes aura considérablement changé...

## PLR SAINT-MAURICE

Texte proposé par le comité d'organisation

# 100 ANS EN 2013 !

Sur un document non daté, un groupe de citoyens demande à faire partie de l'Association Libérale-Progressiste de la ville de St-Maurice. Ce document mentionne un comité d'initiative chargé de l'élaboration des statuts composé de :

Arlettaz Emile, Avantay Ernest, Barman Georges, Barman Casimir fils, Bochatay Charles, de Bons Henri, Gross François, Mandrin Henri, Messilier Ernest, Mottiez Joseph, Mottiez Emile, Moulet François, Pochon Edouard, Pasche Henri, Rappaz Edouard, Richard Louis, Rieder Antoine, Rouge Maurice, Sarrasin Aime-Louis, Sarrasin Emile fils.

Que nous apprend ce document, outre le fait qu'Henri, Emile et François semblaient être les prénoms à la mode ? Qu'une centaine de personnes ont signé la création de cette association, dont quelques Coutaz, Duroux et Puipe, patronymes qui n'évoquent pas souvent la cause libérale-radical de nos jours.

Pourquoi partir du principe que ce document est antérieur à la création de la section et pourrait peut-être même remonter à 1912 ? Puisque pour une très grande partie, ce sont les personnes du comité citées ci-dessus qui sont mentionnées dans les discussions de l'Assemblée générale du 28 février 1913, conduite par M. Maquelin, Président du comité provisoire. Il est possible que le document précédent ait conduit à créer une association provisoire dont les buts étaient :

1. présenter des candidats à l'élection du 2 mars 1913
2. constituer une nouvelle section

C'est justement le PV de cette Assemblée du 28 février 1913 qui pourrait nous mettre sur cette piste, puisque les élections et la nouvelle section sont à l'ordre du jour.

Quant aux statuts de la section, ils sont très clairs. Les buts de cette association sont de permettre aux citoyens libéraux-radicaux de se rencontrer, de débattre de questions politiques communales, cantonales et fédérales, d'organiser des conférences et des réunions familiales... Ces statuts ont été adoptés lors de cette Assemblée générale du 28 février.

Ce que l'on peut relever de ces statuts et procès verbaux, c'est que, de libérale-progressiste à libérale-radical, de libérale-radical à radical démocratique, pour finalement revenir à libérale-radical, la section de St-Maurice n'a eu de cesse de prôner l'adaptation au monde moderne et la représentation équitable des forces politiques en présence, dans ses statuts et dans ses actes.

### PROGRAMME DES FESTIVITÉS DU 26 OCTOBRE 2013

11h00 Début de la manifestation

11h30 Partie officielle

Message de Mme Isabelle Moret, vice-présidente du Parti libéral radical suisse

Message du nouveau président du parti libéral radical valaisan

Message du président de St-Maurice, M. Damien Revaz

Apéritif offert

dès 12h00 : possibilité de se restaurer à des prix "famille", grillades, raclettes

Animation: musique, film, exposition

dès 16h00 : brisolée

Invitation cordiale à tous

# VALAISROULE TOUS À VÉLO !

La petite station blanche installée sur la place Val-de-Marne de juin à octobre est bien connue des amateurs de balades à vélos.



Pour les autres, Valaisroule se présente en quelques mots :

Valaisroule met des vélos gratuits de bonne qualité à la disposition de la population locale et des touristes. 15 stations de prêt sont implantées dans des lieux fréquentés le long de la plaine du Rhône entre Brigue et Le Bouveret. Plus de 450 vélos sont à disposition en 2013 pour un nombre total de prêts qui devrait avoisiner les 10'000. Grâce à une logistique bien rodée, Valaisroule est en mesure d'équiper des groupes comptant jusqu'à 80 personnes pour leur permettre de vivre une expérience unique en Valais.

Valaisroule s'est forgé une image conviviale, accueillante, responsable et dynamique.

La population locale et nos hôtes apprécient le prêt de vélos et utilisent les services de Valaisroule dans les proportions suivantes : 30% hôtes étrangers, 20% hôtes suisses et 50% population locale.

L'offre de Valaisroule permet d'être actif régulièrement. Une activité physique au quotidien améliore le bien-être et diminue les risques d'atteinte à la santé. Dans le trafic urbain, le passage de la voiture au vélo contribue à améliorer la qualité de l'air et la qualité de vie.

De plus, Valaisroule crée des emplois et offre à des demandeurs d'emploi de longue durée la possibilité d'améliorer leurs compétences sociales en travaillant comme prestataires de services. Les collaborateurs sont également suivis dans leurs démarches de recherche d'emploi par des jobs coaches.

Que ce soit pour vivre un moment de détente différent lors d'une sortie ou pour tester un vélo électrique, avant un éventuel achat par exemple, Valaisroule est à votre disposition.



Gladys Siegfried  
Conseillère municipale

## INFOS PRATIQUES

### Contact:

Place Val de Marne  
Tel. 079 127 50 26  
Email : st-maurice@valaisroule.ch

### Heures et jours d'ouverture

pour toute la saison :  
09.00 – 12.15 / 13.00 – 18.00  
du mercredi au dimanche  
(fermé lundi-mardi)

### Equipement:

18 vélos adultes,  
2 vélos électriques,  
pour les enfants:  
2 vélos, 2 sièges enfants et  
1 remorque  
pour votre sécurité des  
casques sont à disposition

### Conditions de prêt :

4 heures de prêt = gratuit  
dès la 5e heure CHF 2.-/heure  
par vélo  
vélo électrique = CHF 3.- /heure  
par vélo dès la 1ère heure  
Caution : CHF 20.- par vélo  
jusqu'à 5 vélos  
dès 5 vélos : CHF 100.-

Une pièce d'identité vous sera demandée

Réservation : CHF 5.- par vélo  
Échange inter-stations : CHF 5.- par vélo  
(max. CHF 50.- par groupe)

### Offre pour les groupes

Une sortie en groupe (jusqu'à 25  
personnes / +25 = sur demande)  
Sur réservation (min. 10 jours à l'avance)  
Prix et conditions sur demande

### Offre pour les écoles

Une sortie de classe en plein air de 09.00  
à 17.00 max. (jusqu'à 20 participants /  
+20=sur demande)  
- Sur réservation (min. 10 jours à l'avance)  
- Prix et conditions sur demande



[www.valaisroule.ch](http://www.valaisroule.ch)

# INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE NOUVEAU CO

## UN EFFORT POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



Le soleil source d'électricité : recourir à l'énergie solaire est très intéressant sous nos latitudes. La Suisse est à l'aube d'une mutation. Nous devons dès aujourd'hui remplacer l'énergie des centrales nucléaires par des énergies renouvelables. En investissant dans l'énergie solaire, on se prépare à l'avenir.

### Le défi du Conseil Fédéral

L'approvisionnement énergétique de la Suisse doit être considéré dans son ensemble. La transformation de l'ensemble du système énergétique ne peut être efficace que si elle prend en considération tous les agents énergétiques. Du point de vue de la branche, la stratégie énergétique 2050 ne fait pas honneur à son titre, car elle cible de manière trop exclusive des mesures dans le domaine électrique.

Chaleur, gaz et stockage ne sont pas pris en considération. Il manque au projet du Conseil fédéral une vision globale du système, pourtant essentielle.

### Vision future des énergies renouvelables

Une étude globale sur la ville de St-Maurice est en préparation. Elle permettra d'évaluer l'impact des nouvelles installations sur le réseau électrique de distribution et sur les coûts de l'énergie.

Plusieurs projets sont possibles. Après le bâtiment du nouveau CO, nous allons réfléchir à d'éventuels bâtiments à réaliser.

### Pour quand ?

Le projet est en cours d'adjudication et devrait être réalisé cette année encore.

Nous avons un consortium avec la société SEIC à Vernayaz. Les coûts sont 50/50, ce qui divisera l'investissement par deux pour la commune.

### Les revenus

Le projet a été annoncé le 29 août 2011 auprès de Swissgrid pour l'obtention de la rétribution à prix coûtant. Il est en position

17'086 sur la liste d'attente. L'acceptation du projet se fera probablement dans les années 2020 à un prix de 24.7cts/KWh.

En attendant la RPC, les services industriels de la commune devront définir un prix.

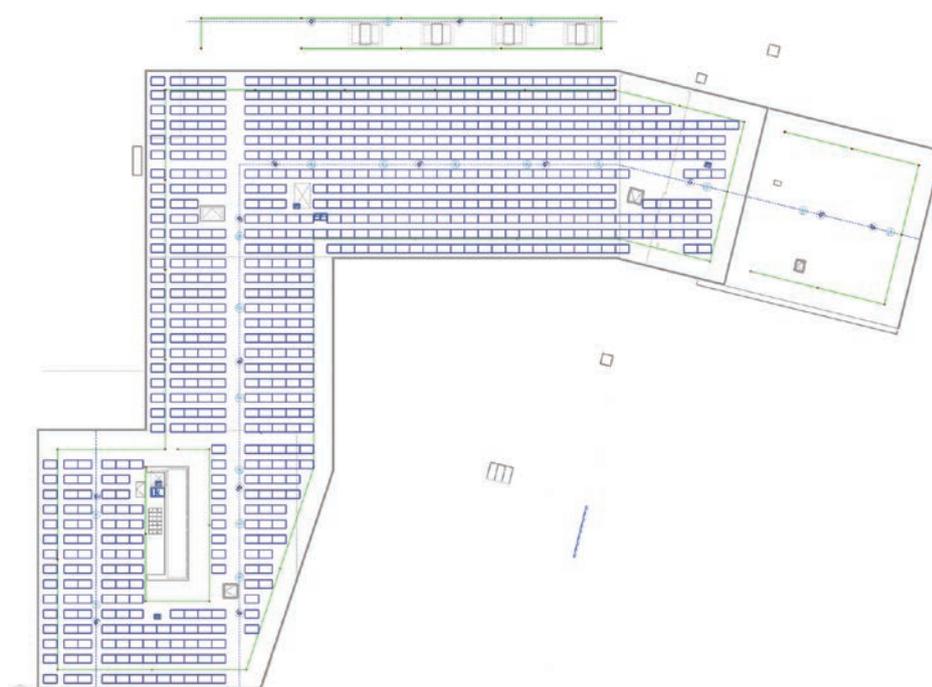
### Clin d'œil

Le chemin est encore long, mais l'exemple de St-Maurice en investissant sur les énergies renouvelables est essentiel. L'effort est pour notre génération, mais nous devons tous penser que ce que nous faisons aujourd'hui ne sera que bénéfique pour les générations futures.

### ? EN CHIFFRES

Puissance nominale :	185KWc
Nombre total de panneaux :	710
Puissance nominale du panneau :	260 KWc
Dimensions du panneau :	165x100 cm
Coût total approximatif total :	CHF 400'000.-
Part de la Commune de St-Maurice :	CHF 200'000.-

Plan de la disposition des panneaux sur la toiture du nouveau bâtiment du CO.



# PROJET « ACCOMPAGNEMENT MÈRE-ENFANT »

## L'HEURE DU BILAN



Madeline Heiniger  
Conseillère municipale  
Rédaction par  
Samuel Darbellay,  
directeur-adjoint des écoles

Souvenez-vous... Il y a plus d'une année, nous lançons un appel. Nous recherchions des bénévoles pour accompagner des mamans issues de la migration, ainsi que leur enfant, dans l'accomplissement de tâches scolaires et une meilleure appropriation du contexte socioculturel local.

Il s'agissait, à raison d'une rencontre de 30 à 60 minutes par semaine, à l'école, de...

- faciliter la compréhension et l'adaptation du parent et de l'enfant face aux exigences du système scolaire ;
- favoriser l'implication de la maman migrante dans la scolarité de son enfant ;
- améliorer le niveau de compréhension de la langue française et les méthodes de travail de l'enfant et de sa maman ;
- responsabiliser l'enfant dans son rôle d'élève, améliorer sa motivation et son estime de soi ;
- réduire l'isolement des familles.

Au terme de ce premier exercice, le bilan est positif : 7 bénévoles sur 10 ont pu accompagner une famille. Dans la grande majorité des cas, la satisfaction des partenaires du projet s'est révélée bonne à excellente. Jugé très utile, il sera renouvelé l'an prochain.

« Les filles de la famille dont je m'occupe font un peu partie de ma propre famille. Je les aime beaucoup, elles m'apportent leurs sourires, leur joie de vivre, leur confiance et beaucoup de dessins ! Expérience riche et bénéfique d'un côté comme de l'autre ! » nous confiait il y a quelques semaines une des bénévoles.

Du côté des élèves accompagnés, tous ou presque sont partants pour l'an prochain. Les enseignants titulaires, eux, sont enchantés des répercussions observées chez les enfants concernés par ce projet. Ils les trouvent plus motivés et les sentent bien coachés.

### VOUS AUSSI ?

Si vous souhaitez, vous aussi, partager un peu de votre temps pour accompagner une famille migrante ou si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements, contactez la Direction des écoles primaires de St-Maurice au 024 486 22 60.

SAMEDI 12 OCTOBRE 2013

## 8<sup>E</sup> ÉDITION DES DÉFIS DU JUBILÉ

La 8e édition des Défis du Jubilé de l'Abbaye de Saint-Maurice se déroulera le samedi 12 octobre sur le tour du district éponyme empruntant l'itinéraire des chemins bibliques.

Ces défis se marchent ou se courent sur 13 parcours allant de 7 à 71 kilomètres pour des dénivellations de 0 à 2530 mètres.

Les départs en ligne seront donnés à Saint-Maurice (2 départs), Vérossaz, Evionnaz, Salvan, Finhaut et Vernayaz. Ces localités, auxquelles s'ajoute celle de Mex, feront également office de têtes de défis. Les trails de 68 et 71 kilomètres (temps limite: 12 heures), sont qualificatifs pour le mythique UTMB 2014.

Les inscriptions sont désormais ouvertes. Comme chaque année, une médaille représentative est éditée pour l'occasion. Elle est l'un des éléments qui, à terme, formera un ensemble commémoratif : les médailles des

communes du district peuvent être insérées dans la croix tréflée de Saint-Maurice disponible auprès de l'organisation. Un excellent moyen de fêter de manière sportive l'arrivée du 1500ème de l'Abbaye de St-Maurice.

Si l'aire de départ a été repensée et redynamisée, le principe reste le même. Des coureurs de bonne renommée se mêleront aux populaires et participeront à cette course de plus en plus reconnue qui s'étend sur l'ensemble d'un district et fait découvrir des contrées magnifiques. Allier sport, spiritualité et découverte du district de St-Maurice, tel est le but de l'Association des Chemins bibliques.

Il sera une nouvelle fois atteint cette année grâce aux Défis.

### CONTACT

Défis du Jubilé  
Bernard Voeffray  
vers St-Amé 7  
1890 St-Maurice  
079 296 50 74  
024 485 26 68



[www.chemins-bibliques.ch](http://www.chemins-bibliques.ch)  
[www.stmaugym.ch](http://www.stmaugym.ch)

# RASSEMBLEMENT DES SAINT-MAURICE 13<sup>E</sup> ÉDITION... ET SUITE !

Dans la ruelle en fête de Saint Jean Saint Maurice sur Loire, une petite odeur de raclette conduisait au stand des Suisses et la délégation agaunoise a coulé le fromage et servi le fendant tout au long du samedi.



Madeline Heiniger  
Conseillère municipale

Les produits du terroir ne manquaient pas dans la quinzaine de stands des Saint-Maurice réunis : vins et liqueurs, miel et confitures, pruneaux d'Agen, boudin et saucisses de vache à déguster sur place ou emporter.

Nous étions plus d'une trentaine d'Agaunois (et une Mélaire) à découvrir la commune qui nous a accueillis pour le week-end des 24 et 25 août dernier et à rencontrer les membres des délégations venues de France ou d'Italie, environ 400 personnes au total. Sans doute qu'ils furent nombreux à reconnaître la moustache de Jean-Didier Roch, fervent participant et organisateur de ces sorties au cours des dernières années. Car le Rassemblement des Saint-Maurice, c'est aussi cela : un groupe d'habités rejoints par des nouveaux au fil du temps, des retrouvailles chaleureuses ou la découverte de nouveaux visages.

C'est aussi une escapade de quelques jours dans la bonne humeur : partis

le jeudi matin en car, nous avons eu l'occasion de visiter la région de Roanne, de traverser les siècles depuis les caves jusqu'aux combles du Prieuré de Pommiers, de glisser sur l'eau calme du canal de Roanne et de passer ses écluses avant de nous installer à l'une ou l'autre bonne table du coin. Celle du Petit Prince à St-Alban-les-Eaux nous a permis de rencontrer la Municipalité de cette commune jumelée avec Mex et de renouer des liens parfois anciens.

Au terme d'une fête réussie et d'un accueil magnifique sur les rives de la Loire, la délégation de Saint-Maurice d'Agaune a confirmé son intention de recevoir ses homonymes en Valais, l'an prochain. Nous attendons donc entre 400 et 500 personnes le week-end du 20 au 22 septembre 2014, à l'orée du jubilé des 1500 ans de l'Abbaye de Saint-Maurice, occasion de partager l'énorme patrimoine niché au pied de la falaise et vivant dans les traditions de notre commune. D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous !

## EN BREF

### **BRIGITTE HUGUENIN AU CHAMPIONNAT D'EUROPE U18F DE BASKETBALL**

Sélectionnée pour la deuxième année consécutive en équipe nationale U18F, Brigitte Huguenin participe au championnat d'Europe.

La compétition débutera en Hongrie. Son équipe rencontrera la Finlande, la Bulgarie et l'Ukraine, des adversaires de poids : la Finlande est connue pour ses tactiques très solides et une équipe très grande quand à l'Ukraine, c'est l'une des équipes favorites du tournoi.

Nous souhaitons à toute l'équipe et tout particulièrement à Brigitte Huguenin beaucoup de plaisir dans cette aventure et plein succès !

## STATION D'ÉPURATION DE MEX

# IMPORTANTS TRAVAUX EN PERSPECTIVE



Sylvia Cabezas  
Conseillère municipale

Construite en 1975 et jamais assainie depuis, la station d'épuration du village de Mex ne satisfait plus aux exigences de la Loi sur les eaux.

La municipalité de Mex, avant la fusion, avait mandaté un bureau d'ingénieurs pour étudier deux solutions : la rénover ou la relier à celle de Saint-Maurice

Le coût de ces deux variantes se monte à environ 600'000 francs chacune. Il a fallu prendre en compte les problèmes d'exploitation. De par sa petite taille, la Step de Mex est moins efficace du point de vue du rendement biologique. Son exploitation nécessite la présence de personnel deux à trois fois par semaine. Il n'est pas judicieux de devoir former des employés à Mex alors que Saint-Maurice dispose des collaborateurs nécessaires.

Pour toutes ces raisons, il a donc été décidé de raccorder le réseau d'eaux usées mélaire à l'agaunois. Une conduite de 1,7 kilomètre de long pour un dénivelé de 500 mètres sera construite pour rejoindre Epinassey où se fera la connexion. Les bassins de la structure actuelle seront conservés et seront utilisés pour la décantation et permettront de réguler le débit de l'apport en plaine à 3 l/s.

Le secteur étant difficile, de gros moyens seront utilisés. Aucun déboisement ne sera nécessaire, le tracé suivant celui d'une ligne électrique aérienne.

Si les procédures se déroulent sans accroc, les travaux débiteront en automne.

## DÉCHETTERIE SOUS-LE-SCEX

# NOUVEAUX HORAIRES

Afin de répondre aux sollicitations toujours plus nombreuses à la déchetterie communale, les horaires d'ouverture de celle-ci ont été étendus.

Désormais, la déchetterie « Sous-le-Scex » sera ouverte comme suit :

**Le mercredi** de 17h00 à 18h00 durant l'horaire d'hiver  
de 17h00 à 19h00 durant l'horaire d'été

**Le samedi** de 09h00 à 12h00  
**Chaque premier samedi du mois** de 14h00 à 16h00

Nous vous rappelons que les déchets de construction et de démolition (gravats) ne sont pas acceptés à la déchetterie communale. Ils doivent être acheminés aux décharges de matériaux de Collonges ou de Saint-Triphon (VD).

### Collaboration intercommunale

En raison de l'introduction obligatoire de la perception d'une taxe au sac dans le Canton de Vaud, la Municipalité de Lavey-Morcles a sollicité celle de Saint-Maurice afin de proposer à ses habitants d'acheminer leurs déchets spéciaux à la déchetterie Sous-le-Scex.

Moyennant une contribution financière destinée à couvrir les coûts, les citoyens de la Commune de Lavey-Morcles pourront, dès le 1er octobre prochain, accéder à notre déchetterie communale, sur présentation d'une carte de légitimation. Ne soyez donc pas étonnés de croiser des voisins vaudois dans notre déchetterie lors de vos prochains passages...

### EN BREF

## RÉOUVERTURE DE LA LUDOTHÈQUE « AGAULUDO »

Jouets pour divers âges, jeux d'intérieur et d'extérieur, jeux électroniques et grand choix de jeux de société:

La ludothèque de Saint-Maurice vous attend et vous propose ses jeux à des prix très modiques. Profitez-en!

### Lieu:

au bas du chemin de la Tuilerie  
bâtiment annexe de la Crèche-Garderie

### Horaires:

lundi de 16h à 18h  
jeudi de 16h à 18h



Alex Gex  
Président de la  
Société de  
Développement

ENTRE ST-MAURICE ET MEX

# LE CHALLENGE FUSION VOUS ATTEND

Mis sur pied et organisé dans un élan de folie en fin d'année passé, le Challenge Fusion hiver a démarré de la plus belle des manières à la mi-janvier, inauguré et testé par le vainqueur et recordman de la Patrouille des glaciers : Yannick Ecoeur.

Un peu plus de 60 montées ont été enregistrées cet hiver, beaucoup de rires et « d'aventures » ont été partagés, à notre plus grand plaisir !

Le parcours d'été se devait de continuer sur cette belle dynamique et c'est le coureur cycliste professionnel Steve Morabito qui a ouvert la route entre St-Maurice et Mex ce printemps, en nous comblant d'un chrono époustoufflant... mais surtout, en toute simplicité. Au début août, c'est le coureur à pieds César Costa, multiple médaillé de course de montagne, qui est venu se tester sur notre parcours cycliste, mais en courant... Son résultat est clair, 2ème temps scratch, il n'a pas besoin de vélo !

Ces quelques têtes d'affiches ont mis la barre très haut mais ne doivent pas nous faire oublier le but principal de ce challenge sportif : En 2013, nous fêtons notre fusion de commune.

Alors Agaunois et Mélaires, à vélo, à pieds, à ski, à cheval... qu'importe, bienvenue à tous sur cette montée, et rendez-vous le 8 novembre, ensemble, pour partager nos « exploits » à l'occasion de la Fête finale !



Infos et résultats sur [www.saint-maurice.ch](http://www.saint-maurice.ch) ou [www.timtoo.ch](http://www.timtoo.ch)



UN SPORT ORIGINAL

Gladys Siegfried  
Conseillère municipale

## UN AGAUNOIS ENTRE RUELLES ET SENTIERS

Coursier à vélo depuis plus d'une année et demie à Lausanne en marge de ses études universitaires en sciences du sport et géographie, Emmanuel Allaz ne cesse de pédaler.

Cette année la capitale vaudoise accueillait justement les championnats du monde des coursiers à vélo. Avec une bonne 11<sup>e</sup> place lors de la « Main Race » du dimanche, le jeune agaunois s'est spécialement illustré par une très belle victoire lors de l'épreuve du sprint en côte.

Outre son activité de livreur certifié « 0L/100km », Emmanuel participe avec succès à de nombreuses courses de VTT enduro, essentiellement en France. Dès le printemps prochain, une fois ses études terminées, il entend s'engager pleinement dans ce sport sur le circuit mondial.

Pour mieux le connaître et suivre ses aventures, n'hésitez pas à vous rendre sur son site internet.



[www.emmanuelallaz.ch](http://www.emmanuelallaz.ch)



## UN ENGAGEMENT POUR LA JEUNESSE

# EN 2014, LA DZÈBE AURA VINGT ANS !



Madeline Heiniger  
Présidente de l'association  
Rédaction par les animatrices Isabelle  
Frossard et Christèle Gaillard

Depuis bientôt vingt ans, la Dzèbe accueille les jeunes de Saint-Maurice. Vingt ans d'activités, un déménagement, des changements d'animatrices, de nombreux jeunes que la Dzèbe a vu grandir...

Vingt après, pourtant, les objectifs de notre association demeurent les mêmes :

- offrir aux jeunes un lieu sécurisé de rencontre, d'échange et d'écoute
- les valoriser en leur permettant de découvrir et d'utiliser leurs compétences
- apporter aux jeunes un encadrement dans leur apprentissage de la vie en société
- les encourager à prendre des responsabilités en les soutenant dans l'organisation d'événements et la mise sur pied de projets
- apprendre aux filles et aux garçons à vivre les uns avec les autres dans le respect des différences et particularités de chacun.

### Un cadeau d'anniversaire... pour une année créative !

La Dzèbe, en cette année de jubilé, réserve toute une série de surprises pour les jeunes agaunois. Grâce à toute une série de projets innovants, ceux-ci pourront s'impliquer, s'exprimer, aller à la rencontre de la population de Saint-Maurice, partager leurs centres d'intérêt et passions à travers :

- Un projet photo et vidéo qui retracera la vie de la Dzèbe de ses débuts à nos jours
- La création d'un site internet
- Un lieu de rencontre, de partage et d'expression pour les jeunes amateurs de musique et de chant de Saint-Maurice et alentours
- Des possibilités de formation pour les DJ en herbe ainsi que les rappeurs
- Plus de présence de la Dzèbe en dehors de ses murs.



### Du dynamisme... dans la continuité

La Maison des Jeunes de St-Maurice, c'est aussi toute une série d'ateliers et de projets indémodables dont nous énumérons quelques points ci-dessous :

- Des accueils libres les mercredis de 15h30 à 17h00 ainsi que les vendredis de 19h00 à 22h00
- Des repas, des soirées films, jeux, disco
- L'organisation de soirées d'anniversaire
- Des sorties (bowling, cinéma, aquapark, manifestations dans la région...)
- Des tournois (playstation, babyfoot)
- Des ateliers (bricolage, cuisine)
- Des accueils sportifs les dimanches de novembre à mars
- Toute activité proposée par les jeunes rentrants dans le cadre des objectifs de la Dzèbe

## WANTED

Vous êtes un ou une habitant-e de St-Maurice soucieux de vous impliquer dans notre association en faveur des jeunes de la commune ?

Rejoignez notre comité et prêtez votre voix et vos conseils à nos démarches. Cela représente environ une séance par mois...



## CONTACT

ladzebe@bluewin.ch  
<https://www.facebook.com/dzebe.ladzebe>  
Tél. 024 485 28 10 / 078 924 69 02

Accueil libre :  
ME 15.30-17.00 / VE 19.00-22.00

# LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De début mai à fin août 2013, le Conseil municipal a siégé à 6 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

## Finances

Sur recommandation de l'organe de révision, le Conseil municipal a approuvé les comptes 2012 de la Commune de St-Maurice, les comptes 2012 de la Commune de Mex ainsi que le bilan de la Commune fusionnée au 1er janvier 2013. Il a également adopté le message à l'attention du Conseil général.

Suite au vote du budget 2013 par le Conseil général et conformément à l'avis émis par l'Etat du Valais, le Conseil municipal a décidé de ne pas s'écarter du texte légal qui prévoit que le Conseil général peut approuver, refuser ou amender une rubrique du budget existant mais qu'il ne peut pas en ajouter une nouvelle. Le Conseil municipal a par conséquent refusé de porter au budget 2013 une rubrique supplémentaire de CHF 100'000,- pour la construction d'un abri-bus.

Le Conseil municipal a finalement préavisé l'adjudication de la révision des comptes communaux pour la période administrative 2013-2016 à la fiduciaire Nofival SA. Ce choix a ensuite été validé par le Conseil général.

## Administration et personnel

Le Conseil municipal a décidé de l'engagement de Mme Emilie Udrisard en tant qu'éducatrice ES auprès de la crèche-garderie Boule de Gomme.

Le Conseil municipal a préavisé favorablement à l'attention de l'Etat du Valais l'engagement de Mmes Fanny Rey-Bellet, Maëva Dumusc et Solenne Berrut ainsi que de M. Nils Carrupt comme enseignants auprès des écoles de Saint-Maurice dans le degré primaire à partir de l'année scolaire 2013-2014.

Le Conseil municipal a accepté le principe de réorganisation de la conciergerie des bâtiments communaux, décidé d'engager un intendant de conciergerie et approuvé son cahier des charges.

## Nouveau CO

Le Conseil municipal a décidé de poser des panneaux photovoltaïques sur le toit du nouveau CO et de collaborer avec la SEIC SA à cette fin. Un contrat de partenariat a été conclu avec cette entreprise.

Le Conseil municipal a également approuvé plusieurs projets de contrats avec les partenaires du projet du CO (Etat et association des communes) quant à l'utilisation du terrain et à la construction du bâtiment.

## Adjudications

Le Conseil municipal a adjugé les travaux/commandes suivantes (dès Fr. 5'000,- TTC) :

- étude d'avant-projet de protection des crues du torrent du St-Bartélémy au bureau François-Xavier Marquis Sàrl (Fr. 87'652,25) ;

- réparation du sol de la salle polyvalente à la société RealSport SA (Fr. 8'024,40) ;

- installation d'une porte pour le garage de la Police intercommunale du Salentin à la société Henri Genolet (Fr. 18'727,20) ;

- travaux de remise en état du trottoir Grand-Rue 80 à Sabeco SA (Fr. 28'114,20) ;

- réfection des canalisations d'eau de la Rue du Carro à l'entreprise Coutaz SA (Fr. 15'605,80), travaux de génie civil à Implen SA (Fr. 80'352,-) et les travaux d'ingénieur à GRB SA (8'640,-) ;

- étude de la réfection de la place du village à Mex au bureau d'architectes Gay Menzel (Fr. 5'000,-) ;

- traitements « anti-graffiti » de l'avenue d'Agaune à l'entreprise Balet Sàrl (Fr. 7'311,60) ;

- mise en conformité électrique du bloc II de l'école primaire à Alain Monnay Electricité SA (Fr. 12'305,25) ;

- direction des travaux en forêt du Concept Bois-Noir II au bureau Silvaplus (Fr. 77'500,80) ;

- extension du mandat d'architecte du bâtiment Lavigerie à son annexe au bureau d'architecture Pi-r-carré Sàrl (Fr. 18'360,-) ;

- fourniture de panneaux de basket pour le terrain de sport des écoles primaires à Alder et Eisenhut (Fr. 6'738,15) ;

- pose et fourniture des fenêtres de l'Hôtel de Ville à la menuiserie Pascal Monnay Sàrl (Fr. 220'126,95) ;

- installation de panneaux solaires sur le toit du CO à l'entreprise Coutaz SA (Fr. 338'688,-, investissement réalisé conjointement avec la SEIC SA) ;

- fourniture d'installations provisoires pour la zone 30 km/h d'Epinassey à Signal SA (Fr. 59'867,60) ;

- travaux de peinture d'un appartement à Pascal Magnin (Fr. 12'711,50) ;

- remplacement du bloc cuisine d'un appartement à la Menuiserie des Marais SA (Fr. 14'507,80).

## Zone 30 km/h – Secteur Epinassey

Le Conseil municipal a rejeté les trois oppositions et pris connaissance d'une requête formulée par des habitants du Ch. des Marais. Le Conseil a décidé de transférer le dossier à la commission cantonale de signalisation routière pour suite utile.

## Plan de quartier « Les Iles sud »

Le Conseil municipal a accepté le principe d'une circulation à sens unique et autorisé la mise à l'enquête publique de la signalisation nécessaire.

## Travaux publics

Le Conseil municipal a pris connaissance et approuvé dans les grandes lignes le projet de réorganisation du service des travaux publics et espaces verts présenté.

## Autorisation de construire

Le Conseil municipal a délivré les autorisations de bâtir suivantes :

- 4 villas
- 1 immeuble
- 1 halle artisanale
- 1 transformation d'un appartement en deux logements
- 1 changement d'affectation
- 1 couvert à voiture
- 2 isolations périphériques de bâtiment
- 1 installation d'une antenne de téléphonie mobile

## LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

- 5 réfections de façades
- 1 agrandissement de couvert de terrasse
- 1 remplacement de haie et pose de clôture
- 1 pose de capteurs thermiques en toiture
- 3 remises de jardin
- 3 pergolas
- 3 jardins d'hiver
- 1 pose de deux vélux
- 9 constructions diverses

Le Conseil municipal a également délivré un préavis pour un projet relevant de la compétence cantonale en raison de sa situation en zone agricole

### Source du Martolet

Le Conseil municipal a approuvé le projet de convention avec les CFF au sujet de la source du Martolet. Le Conseil a ainsi accepté de lever l'opposition formée à l'encontre du projet de correction du tunnel.

### Naturalisations

Le Conseil municipal a accepté d'accorder le droit de cité de Saint-Maurice à MM. Patrick Paulus, Michel Seys, Hugo Lopes, Nezir Gjocaj, Milan Pjanic et Mmes Nadia Haddadou et Andrea Paulus ainsi qu'à la famille Ismailhaki Sanullari.

Dans le même temps, il décide de laisser deux demandes en suspens pour une durée de 6 mois.

### Bâtiment communaux

Le Conseil municipal a décidé de mettre en vente la parcelle no 68 (ancien local des pompiers).

Pour les travaux de rénovation des fenêtres de l'Hôtel de ville, le Conseil municipal a accepté la liste des entreprises à inviter dans le cadre des appels d'offres.

### Autorisation d'exploiter

Le Conseil municipal a accordé les autorisations d'exploiter suivantes :

- à M. Jean-Pierre Galliez l'autorisation d'exploiter « La Coccinelle »
- à Mme Paulette Deladoey l'autorisation d'exploiter « Le camping du Bois-Noir »
- à Mme Valérie Karlen l'autorisation d'exploiter « Hôtel Garni Inter-Alp »

- à Mme Carla Cheseaux l'autorisation d'exploiter « Au Tire-Bouchon »

### Sécurité

Le Conseil municipal a accepté la nouvelle grille de rémunération et des frais d'intervention du SDIS des fortifications.

Le Conseil municipal a décidé du licenciement de deux agents de la Police intercommunale du Salentin. Après mise au concours, et sur préavis de la commission intercommunale de police, il a ultérieurement désigné Mme Violette Sinzig en qualité de Cheffe de poste et engagé M. Didier Monney en qualité d'agent.

### Plan de zones

Le Conseil municipal a approuvé deux projets de modification partielle du plan de zones (Quartier Saint-Laurent et ancienne parcelle Bois-Homogen) et décidé de soumettre ces deux projets à l'enquête publique.

### Environnement

Le Conseil municipal a accepté l'extension des heures d'ouverture de la déchetterie Sous-le-Scex.

### Services industriels

Le Conseil municipal a adopté les tarifs électriques 2014 pour la zone de plaine (le village de Mex étant alimenté par les SIL). Les tarifs, publiés sur le site internet communal, prévoient une légère diminution des tarifs pour 2014, la diminution du coût de l'énergie compensant la hausse du prix de l'acheminement.

### Culture

Le Conseil municipal a accepté de renouveler son soutien financier à la fondation du Château pour les années 2014 à 2018.

### Ecoles

Le Conseil municipal a décidé de refacturer aux parents le 30% des coûts des repas des élèves du CO (domiciliés à Epinassey avec nouvel horaire 3 CO) et de l'école primaires (domiciliés à Mex) qui ne pourront pas rentrer chez eux à midi, soit Fr. 3.30 par repas.

## DES AGAUNOIS MÉRITANTS

On parle fréquemment de Saint-Maurice comme ville d'études en raison du nombre et de la qualité des établissements qui dispensent leur cours sous le rocher. On oublie parfois d'évoquer les Agaunoises et les Agaunoises qui décrochent un diplôme et la rédaction d'Agaune-Infos tient à les féliciter chaleureusement pour leur succès sans doute amplement mérité.

Voici une liste de diplômés qui nous a été remise par les écoles concernées :

### Maturité au Collège de l'Abbaye

Lou Boser, Louise Burgdorfer, Luc Gilliéron, Mélissa Gonthier, Aurélia Heiniger, Nina Oklety, Yasmin Sgroi, Rosalie Steiner, Céline Studer et Céline Sunier.

### Maturité professionnelle

Maëlle Baud, Gaël Barman, Romeo Antonio Carvahlo Mugeiro, Carmen Derivaz et Guillaume Saillen.

### CFC / AFP

Gaël Barman (électronicien), Sophie Bochaty (coiffeuse), Jocelyne Clerc (agente en information documentaire), Emilie Cornaz (assistante en pharmacie), Alexandra Coutaz (gestionnaire du commerce de détail), Gaël Cuennet (installateur sanitaire), Michaël d'Antonio (mécanicien en maintenance d'automobiles), Loric Duc (électronicien en multimédia), Karelle Ducommun (employée de commerce), Deborah Errico (coiffeuse), Yannick Fasel (technologue en production chimique et pharmaceutique), Loredana Gervasi (gestionnaire en commerce de détail), Besim Gjocaj (constructeur d'appareils industriels), Johan Haas (employé de commerce), Fabio Perez dos Santos (aide-maçon), Guillaume Saillen (automaticien), Romain Schnyder (agent d'exploitation), Fabien Stragiotti (mécanicien en maintenance d'automobiles), Sandra Stubenvoll (assistante socio-éducative), Winai Yakheth (aide-menuisier).

### ECCG Monthey et Martigny

Alexis Burgdorfer, Fatos Gashi, Leticia Gex, Suzana Kujundzic, Natacha Malicho, Maruschka Marchon, Régis Marchon, Laetitia Moix et Pauline Pilloud.